

SCRUTINS DES 27-28 AVRIL 2022

Je soussigné.e M..... déclare déposer ce jour

une profession de foi en qualité de responsable de la liste
en vue d'un tirage en :

- 500 exemplaires, format A4, recto-verso ☐
- 1000 exemplaires, format A5, recto-verso ☐

Je désigne la/les personnes suivantes habilitées à retirer ces impressions auprès du Centre de Production Numérique Universitaire (CPNU), Valrose à partir du 15 avril 2022.

Les professions de foi seront délivrées sur présentation de cet imprimé tamponné par l'une des personnes désignées à l'article 11 de l'arrêté d'organisation des élections, et de l'original de la carte nationale d'identité de la personne préalablement désignée (il est possible de désigner plusieurs personnes).

Fait à Nice, le

RECEPISSE POUR LE RETRAIT DES PROFESSIONS DE FOI

à remettre au

Centre de Production Numérique Universitaire (CPNU) 18 avenue Joseph VALLOT-Petit Valrose

Merci de prendre préalablement rdv par mail à l'adresse :

CPNU@univ-cotedazur.fr

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :

Nom – Prénom :

Tél. professionnel :

Tél. personnel :

Mail :

Représentant.e la liste de candidat.e.s :

Est autorisé.e à retirer les professions de foi de la liste :

déposées le :

Fait à Nice, le